

Les Cahiers de droit



G. LORD, J. SASSEVILLE et D. BRUNEAU, *Les principes de l'imposition du revenu au Canada*, 5^e éd., Montréal, Éditions Thémis, 1988, 570 p., ISBN 2-920376-25-X.

Marc Giguère

Volume 31, Number 1, 1990

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/043011ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/043011ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Faculté de droit de l'Université Laval

ISSN

0007-974X (print)

1918-8218 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Giguère, M. (1990). Review of [G. LORD, J. SASSEVILLE et D. BRUNEAU, *Les principes de l'imposition du revenu au Canada*, 5^e éd., Montréal, Éditions Thémis, 1988, 570 p., ISBN 2-920376-25-X.] *Les Cahiers de droit*, 31(1), 309–310.
<https://doi.org/10.7202/043011ar>

Tous droits réservés © Faculté de droit de l'Université Laval, 1990

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

le sujet (et ceci particulièrement parce que dans sa version française le conceptuel l'emporte sur le descriptif et le méthodologique sur l'énumératif).

On ne s'étonnera aucunement que nous recommandions sans hésitation cet ouvrage à tous les étudiants universitaires qui y trouveront une mine de conseils méthodologiques éprouvés et utiles. En ce qui concerne spécifiquement le travail juridique, le juriste trouvera dans cet ouvrage de nombreux conseils et de nombreuses démarches tout à fait applicables. Il lui manquera, en revanche des applications aux particularités juridiques (ex. la rédaction contractuelle) pour lesquelles il faut souhaiter la publication, un jour, d'un ouvrage distinct et complet.

Il faut donc saluer comme une initiative exemplaire la publication de ce nouvel ouvrage, promis à un brillant avenir si l'on en juge par l'accueil favorable qu'il a déjà reçu. Félicitations et remerciements à l'auteur et à ses collaborateurs.

Denis LEMAY
Université Laval

G. LORD, J. SASSEVILLE et D. BRUNEAU,
Les principes de l'imposition du revenu au Canada, 5^e éd., Montréal, Éditions Thémis, 1988, 570 p., ISBN 2-920376-25-X.

Ce n'est pas peu de choses pour l'habitué des questions fiscales (professeur, comptable, voire le simple contribuable qui ne peut plus se passer d'un minimum de culture en cette matière) d'avoir à portée de la main un ouvrage simple, condensé, substantiel, pratique, qui l'éclaire en quelques minutes sur les principes qui doivent le guider dans l'analyse des particularités des problèmes qui l'occupent. L'ouvrage dont il s'agit répond à ce but : celui d'être un manuel, un instrument didactique, qu'on peut consulter à bref délai, pour s'informer d'un point particulier, d'une mise à jour récente, d'un indéchiffrable amendement dont il a pu

restituer le contenu en quelques lignes. L'ouvrage répond aux lois de son genre : clarté, précision, structuration. Il ne resterait plus qu'à le mettre dans sa poche, si on avait eu la bonne idée d'en réduire le format.

Mais voilà, l'ouvrage est plus de consultation que de réflexion, et pêche un peu par les défauts de ses qualités. Son format et son titre annonceraient des principes plus élevés que ceux qui régissent l'art de résoudre des problèmes quotidiens ; bref, une certaine philosophie fiscale qui nous éclairerait sur les alternatives et choix du législateur. Les auteurs protesteront que là n'était pas leur objectif. Mais le titre accroche un peu le lecteur inattentif, dont je suis, dans cette direction.

Je veux bien, par exemple, qu'on pose une distinction très nette entre un gain de capital et un revenu, mais j'aimerais aussi qu'on m'explique pourquoi une partie importante du gain de capital est finalement traitée comme un revenu. Ou encore, au-delà des techniques, ou peut-être même à l'intérieur de ces techniques, comment le législateur parvient, hélas avec un certain succès, à occulter ses choix politiques et sociaux.

Les auteurs nous renverront sans doute, à ce sujet, aux célèbres Commissions Carter, Bélanger, et autres, qui nous offraient ce genre de considérations qualifiées quelquefois de « trips » par certaines personnes du milieu. Mais, en réalité, là se trouvent les ingrédients qui nourrissent et définissent la grille des solutions. Et si tant est qu'on pourrait s'en alimenter un peu, Madame Tremblay apprendrait peut-être pourquoi les « riches » bénéficient d'évasions et d'abris fiscaux pendant qu'elle est impitoyablement pourchassée jusque dans les derniers retranchements de son chèque de paie, sans guère d'ouvertures à sa portée. Mais, encore une fois, le dessein des auteurs n'a pas été de nous mettre dans cette perspective pour laquelle le titre faisait pourtant une discrète suggestion.

L'ouvrage se propose simplement de démêler et orienter les contribuables dans un complexe d'informations dont on se

demande quelquefois si la formulation législative n'est pas délibérément prolixie. Malgré (à cause de, diraient certains) son parti pris non idéologique... un livre à mettre sur le coin de sa table... surtout si on est obsédé par la crainte d'une inspection de ses affaires par le fisc; ce qui, heureusement, n'est pas le cas du signataire de ce bref article. Je n'en conserverai pas moins le livre avec beaucoup de soins.

Marc GIGUÈRE
Université Laval

Érik POOLE et Annie BOURRET, **Guerre, paix et désarmement — Bibliographie thématique en langue française**, Québec, P.U.L., 1989, 397 p.

Les auteurs, membres du Groupe de recherche sur la paix de l'Université Laval, ont répertorié dans ce document plus de 5 700 titres en langue française — monographies, articles de revues spécialisées, thèses universitaires, etc. — portant sur différents aspects de la guerre et de la paix. Cette bibliographie constitue l'inventaire de sources francophones le plus complet dans ce domaine et veut ainsi combler une lacune évidente dans les ouvrages de ce genre. Presque tous les sujets y sont abordés, allant de l'art à l'industrie militaire en passant par l'importance de la défense nucléaire, le contrôle des armements, les causes et l'histoire des guerres et le mouvement écolo-pacifiste. Une large prédominance a été accordée aux publications, principalement européennes et québécoises, des dix dernières années. L'ouvrage est complété par un index des auteurs et des sujets fort détaillé et un glossaire particulièrement utile.

Quant aux juristes, il sont également bien servis puisque le droit international y occupe une place de choix. Toute une section y est d'ailleurs consacrée, regroupant plus de 250 titres sur des sujets variés tels que le droit humanitaire, le droit et l'arme nucléaire, les traités interdisant l'utilisation de certains types d'armes, la Cour internationale de justice, etc.

On remarquera toutefois la très faible proportion de parutions québécoises et canadiennes. Tout au plus une quinzaine de titres — dont certains ont été traduits de l'anglais — proviennent de notre pays. Pas même un simple commentaire sur le célèbre arrêt *Opération Dismantle* de 1984 ou sur la place du droit international des conflits armés devant les tribunaux canadiens. Il est frappant de constater l'absence quasi-totale d'intérêt pour ce domaine et le peu de juristes québécois y ayant acquis une certaine spécialisation. La majorité des spécialistes proviennent de la France, de la Suisse ou de la Belgique.

Le seul reproche que l'on pourrait faire aux auteurs, c'est de ne pas avoir regroupé tous les titres concernant les aspects juridiques d'un thème particulier en droit national ou international dans un seul chapitre. Outre la section consacrée au droit international, on dénombre une centaine d'autres textes que l'on peut retrouver principalement dans les sections touchant la prolifération et l'énergie nucléaire, les droits de la personne, le terrorisme, la protection civile et le commerce des armes. À noter la quinzaine de thèses universitaires en droit international dans le chapitre prévu à cette fin. Étant donné que la politique et la diplomatie se mêlent souvent au droit, nous attirons également l'attention sur toute la partie traitant du *Contrôle des conflits et méthodes de prévention* où l'accent est mis sur la limitation des armements, notamment sur les nombreux traités tels que les SALT, FNI, TNP, etc., sur les zones exemptes d'armes nucléaires et sur la vérification des accords.

Il est à espérer que cet ouvrage de référence saura éveiller autant les étudiants que les chercheurs, les professeurs et les praticiens à cette facette méconnue du droit, pourtant en pleine évolution et qui continuera de jouer un rôle primordial dans la normalisation des relations internationales et l'instauration d'un ordre mondial plus sécuritaire et respectueux des droits fondamentaux. Il est malheureux de constater que nos facultés de droit accordent une place si marginale à ce domaine en croyant peut-être que tout